



Syndicat CGT des Cheminots Actifs et Retraités de la Sarthe



info Luttons Le Mans
5ème jour de grève



N°2
Jeudi 19 mai 2016

La bataille est engagée

Les fauves médiatiques s'acharnent sur les cheminots : mensonges, inepties, tous les coups sont permis pour nous livrer à la vindicte populaire.

C'est le patronat, et surtout la direction de la SNCF, qui refusent de négocier sur la base de propositions construites par la CGT et validées par les autres syndicats. Ce sont nos dirigeants qui contournent la loi au quotidien, qui poussent au crime nombre d'encadrants et qui ne respectent pas plus les textes réglementaires que la vie et la santé des cheminots. Mais les coupables désignés sont ceux qui n'acceptent pas de voir régresser leurs droits, qui défendent leurs « conquis » sociaux dans l'intérêt de la qualité et de la sécurité du service public ferroviaire fret et voyageurs.



La CGT a organisé deux piquets de grève dès 04h30, l'un au dépôt, l'autre au Pôle social.

Ses syndiqués se sont réunis à 09h15 pour débattre des modalités de l'action puis ont participé dès 10h30 à l'assemblée générale des cheminots.

Les 120 cheminots ont voté la reconduction du mouvement pour le jeudi 19 mai (10 absents — 0 contre)

...Dernière minute...Dernière minute...Dernière minute...

Chaque jour, les syndiqués CGT se rassemblent pour débattre, décider des orientations de l'organisation syndicale...et passer du bon temps ensemble.

Plus d'infos...



web



AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

L'attitude de la Direction de la SNCF, lors de la négociation de l'aménagement du temps de travail, démontre sa volonté d'imposer aux cheminots une flexibilité plus importante dans l'objectif de supprimer de l'emploi.

En introduction, la Direction, qui a noté la forte mobilisation des cheminots les 09 et 31 mars et le 26 avril 2016, indique renoncer à réduire les repos (RP, RU, RM, RQ) acquis lors de la mise en œuvre de l'accord 35 heures signé par la CGT.

Cette position justifie, selon elle, des contreparties contraires aux revendications portées par toutes les organisations syndicales (compensation en repos des contraintes du travail de nuit, en horaires décalés, le dimanche ou les repos hors résidence en contrepartie, limitation des Grandes Périodes de Travail...).

Coups de canif dans le RH0077

De plus, elle réclame des reculs sur les garanties préservant la santé et la qualité de vie et de travail des cheminots :

- augmentation du temps de travail effectif maximal sur une journée;
- une réglementation aménagée en fonction de l'activité (Fret, Infra Circulation, équipement voyageurs...);
- remise en cause du 19h/6h pour les roulants (réduction de l'encadrement des repos);
- prises de service délocalisées pour l'équipement (jusqu'à 40mn de trajet qui ne comptent pas pour temps de travail);
- augmentation du temps de l'amplitude de travail dans certains postes d'aiguillage (afin de les fermer de nuit);
- convention de forfait-jours pour l'encadrement non soumis à tableau de service (sans calcul des heures réellement travaillées) afin de masquer les heures supplémentaires

Jeudi 19 Mai

- ⇒ **9H15** AG des syndiqués CGT au pôle social.
- ⇒ **9H45** AG des cheminots au parvis de la Gare Nord qui décidera des suites du mouvement
- ⇒ **Vers 10H30** La manifestation interprofessionnelle récupère les cheminots en Gare



L'AG du 19 mai 2016 à 09h45

La CGT proposera la reconduction du mouvement pour les mercredi 25 et jeudi 26 Mai 2016 afin de permettre l'atteinte de nos objectifs.